

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.

17494 / 11590

ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille Quartier Noailles Rue Halles Charles Delacroix », la Métropole envisage la reprise des revêtements de chaussée et de trottoirs sur l'îlot des feuillants, à Marseille (13001).

Cet îlot, datant du 19^{ème} siècle, était à l'abandon depuis plusieurs années. Il est bordé par la rue des feuillants et la rue Longue des Capucins. Cette situation en fait un élément « phare » dans le renouveau souhaité de ce quartier.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 300 000 euros HT.

L'opération visée n°2011108700, a été créée pour un montant initial de 830 000,00 TTC par délibération n°VOI 008-246/11/CC du Conseil de la Communauté urbaine Marseille Provence en date du 28 mars 2011. Suite à la délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence n°VOI 001-3370/17/CM en date du 14 décembre 2017, une révision a eu lieu portant son montant à 930 000,00 euros TTC.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.